

## Note d'instruction RH N° 3

24 mars 2020

**Destinataires : Tous les salariés du Groupe Ugecam Hauts-de-France**

**Information : Membres titulaires et suppléants du C.S.E. et Délégués Syndicaux centraux**

Dans le contexte actuel d'épidémie du Covid-19, le Groupe UGECAM des Hauts de France adapte ses instructions en lien avec l'évolution des consignes nationales, tout en maintenant un double objectif :

- La protection du personnel soignant et administratif et la protection des patients/personnes accompagnées,
- L'accompagnement psychologique du personnel et des patients

### 1. Les mesures de protection du personnel et des patients

La Direction Régionale de l'UGECAM des Hauts de France a pris la décision d'avoir une gestion raisonnée et adaptée des stocks de masques en se référant aux préconisations de la HAS, de l'ARS et aux consignes nationales.

Cette position nous a permis d'optimiser la juste affectation des masques jusqu'à présent.

L'ARS a dicté de nouvelles consignes pour les EHPAD (port du masque pour tous les soignants) et nous a informés de l'alimentation de nos stocks le 24/03/20.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'élargir les consignes de l'ARS à l'ensemble de nos établissements.

Ainsi tous les personnels travaillant en établissement (soignant et administratif) seront dotés de 2 masques chirurgicaux par jour pour les administratifs et les soignants qui ne sont pas en contact avec un cas suspect ou détecté Covid-19.

Les personnes travaillant en contact avec un cas suspect ou détecté Covid-19, quant à elles, devront porter un masque FFP2.

Ces nouvelles consignes s'appliquent dès ce jour, et devraient nous permettre de tenir 3 semaines.

### 2. Un soutien psychologique

Cette situation particulière, peut être anxiogène pour un certain nombre de professionnels. L'UGECAM a adhéré à un service de soutien psychologique « **Pros-consulte** », ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il s'agit d'une prise en charge ponctuelle, réalisée par des psychologues. Les

appels sont anonymes et gratuits depuis un poste fixe ou mobile. Ce service est accessible à l'ensemble des salariés du Groupe UGECAM des Hauts-de-France.

 **Composer le 0 805.23.23.80**

 **Ou [www.pros-consulte.com](http://www.pros-consulte.com)**



Logo UGECAM (Union des Groupements des Employés de la Région des Hauts-de-France) et Assurance Maladie. Logo PROS-CONSULTE. Numéro de téléphone : 0805 23 23 80. Texte : Des psychologues à votre écoute 7j sur 7 et 24h sur 24 visibles sur [www.pros-consulte.com](http://www.pros-consulte.com). Informations : Cette carte est personnelle, ce numéro est spécifique à votre établissement, gardez-le sur vous, ne le communiquez pas. QR code. Appel gratuit d'un poste fixe ou d'un mobile.

Par ailleurs la région des Hauts de France a mis en place une plateforme de soutien et d'écoute destinée aux personnels soignants. Cette plateforme est accessible 24h/24h et 7 jours/7, avec un numéro vert gratuit.

 **Composer le 0 805.23.23.36**

 **Ou télécharger l'application plateforme SPS**



Région Hauts-de-France. [Coronavirus - COVID19] Avis aux personnels soignants, si vous avez besoin d'être accompagnés, soutenus ou écoutés : des psychologues, médecins généralistes ou psychiatres de l'association SPS sont à votre écoute. Contactez le numéro vert gratuit 24h/24 - 7j/7 ou téléchargez l'application. Image d'une infirmière avec un masque et un écran de smartphone affichant : APPELEZ LE NUMÉRO VERT SPS 0 805 23 23 36 Service & appel gratuits 24h/24 et 7j/7. TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PLATEFORME SPS.

Enfin, Pôle Santé Travail met en place une cellule de soutien psychologique qui s'adresse prioritairement aux salariés qui connaissent une forte exposition à des facteurs de stress et d'anxiété du fait de leur activité professionnelle dans un contexte organisationnel impacté par la crise du Coronavirus : gestion de planning dans une situation organisationnelle dégradée, exposition à la souffrance/la mort, crainte d'une contamination, difficultés liées au management à distance, surcharge/sous charge de travail...

La cellule d'accompagnement psychologique se compose des psychologues du travail de Pôle Santé Travail. Les téléconsultations s'effectuent en toute confidentialité.

📌 Se connecter à l'adresse suivante :

<https://www.polesantetravail.fr/covid-19-information-importante/>



**LA DIRECTRICE REGIONALE,**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Christine W.' followed by a flourish and a period.

**Christine WENDLING-BOCQUET**